

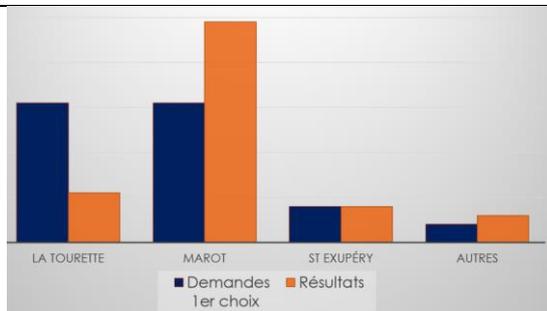
COMPTE RENDU CONSEIL D'ÉCOLE DU 8 novembre 2022 de 18h00 à 20H00

Lieu : Gymnase de l'école Maternelle

Présent.e.s : Les directeurs, les directrices de l'Accueil Périscolaire, l'équipe enseignante, les parents élus, Monsieur Boivin (DDEN), dorénavant remplacé par Mme Duport.

Excusé.e.s : Madame Goulefer – Inspectrice de l'Education nationale ; l'Adjointe à l'éducation de la ville de Lyon : Mme Arnod ; les enseignantes : Mmes Walecki et Olagnon (formation « piscine »)

POINTS À L'ORDRE DU JOUR	INFORMATIONS DONNEES – DÉCISIONS PRISES
Bilan et résultat des élections de parents	En élémentaire, le taux de participation a augmenté : 45,64% (42,81 % % pour l'année précédente). En maternelle, le taux de participation a baissé : 45,7% (52,8% pour l'année précédente). Les listes menées par M. Peycelon ont été élues.
Approbation du compte rendu du 3^{ème} conseil d'école de l'année scolaire 2021/2022	Le compte rendu du conseil d'école n°3 de l'année scolaire 2021-2022 est approuvé à l'unanimité.
Présentation des équipes pédagogiques	<p><u>Nouvelles et nouveaux enseignants, à l'école élémentaire :</u> Mme DENAMBRIDE, classe de CP C Mme GUERIMY, classe de CP C : les lundis Mme NOBIS, classe de CE1 C Mme BACHA, classes de CE1 C : les mardis, de CE2 V : les lundis et jeudis Mme THIERY, classe de CE1 Y : les lundis Mme MICHALIK, classe de CE2 Y : les lundis M. SISTI, classe de CM1 T : les lundis et mardis. Mme LOMBARD, classe de CM1 S et CM1 V : les jeudis et mardis Mme MINACORI, classe de CM2 N : les vendredis</p> <p><u>Nouvelles et nouveaux enseignants/ATSEM, à l'école maternelle :</u> Mme Joanna LOMBARD, classe 7 : les vendredis et 1 lundi sur 3 Mme Loraine ROMARIE, classe 1 : les mardis et 1 vendredi sur 3 Mme Loraine ROMARIE, classe 2 : les lundis et 1 vendredi sur 3</p> <p>ATSEM : Mme Besma KAABECHE : classe 7 Mme Diana BOISSY : classe 4 Mme Sandrine MONIER : classe 5 Les ATSEM accompagnent dorénavant la classe toute l'année.</p>
Règlement intérieur de l'école.	<p>Une modification a été apportée par rapport à celui de l'an dernier : C. HORAIRES 9 : <u>Activités scolaires obligatoires</u> ... « Les élèves de CP, CE1 et CM2 de l'école élémentaire entrent par le n°25, rue Jacquard. Les élèves de CE2 et CM1 entrent par le portail de la cour des associations. »</p> <p>Retour sur certains points :</p> <ul style="list-style-type: none"> • « La législation en vigueur rend obligatoire l'assurance individuelle et l'assurance responsabilité civile pour toute activité présentant un caractère facultatif. » • « En dehors des entrées et sorties, le passage s'effectue par l'entrée 25 (interphone) » <p>Le règlement intérieur est approuvé à l'unanimité.</p>
Affectations des élèves de CM2, dans les collèges de secteur	Résultats, juin 2022 :



31 familles ont effectué une demande pour le collège La Tourette : seules 10 familles ont vu leur enfant y être affecté.
 Les enfants des familles qui n'ont pas obtenu leur premier vœu au collège La Tourette ont été affectés au collège Clément Marot. Parmi ceux-ci, 7 élèves avaient demandé à être affectés au collège Saint-Exupéry (choix 2).
 Les membres du conseil d'école regrettent ces décisions et souhaitent une information plus précise avant de débiter la procédure d'affectation.

Effectifs : temps scolaire

A l'école élémentaire :
 375 élèves inscrits : 82 élèves en classes de CP, 69 élèves dans les classes de CE1, 72 élèves dans les classes de CE2, 81 élèves dans les classes de CM1 et 71 élèves dans les classes de CM2. Cette année les effectifs sont en hausse néanmoins une baisse des effectifs est à prévoir, à la rentrée prochaine.
 Du fait de la limitation à 24 élèves, des classes de CP et de CE1 et à la vue des effectifs pour chaque niveau de classe, l'équipe pédagogique a fait le choix de constituer une classe de CP/CM2.
A l'école maternelle : Cette année, nous comptons 7 classes au lieu des 8 classes précédentes. Pour la première fois, du fait de cette fermeture, nous n'accueillons pas d'élèves de 2 ans à l'école.

	CLASSE 1	CLASSE 2	CLASSE 3	CLASSE 4	CLASSE 5	CLASSE 6	CLASSE 7
PS				27	12	11	13
MS	9	9			16	17	15
GS	16	16	24				
	25	25	24	27	28	28	28

Effectifs sur les temps du périscolaire.

A l'école élémentaire :
Restauration scolaire : 87 % de présence à cette activité, la fréquentation est en hausse.
Temps « Après la classe » : 55 % de fréquentation, en hausse.
Temps « Fin d'après-midi » : 7 % de fréquentation, stable.
Garderie du matin : 8 % de fréquentation, en hausse.
A l'école maternelle :
Même après la baisse d'effectifs et la fermeture de la 8^{ème} classe, on constate tout de même que les inscriptions aux différents temps périscolaires sont en hausse.
Restauration scolaire : 88 % de présence maximale à cette activité, la fréquentation est en forte hausse.
Temps « Après la classe » : 51 % de fréquentation maximale, en forte hausse.
Temps « Fin d'après-midi » : 12 % de fréquentation maximale, en hausse.
Garderie du matin : 11 % de fréquentation maximale, en hausse.

Restauration scolaire et rythme de la journée.

Horaires de passage au restaurant scolaire :
Elèves dormeurs à l'école maternelle : 12h ; **Elèves non dormeurs** : 13h
 Elèves de **CP** : 12h05/12h40 ; **CE1** : 12h20/12h55 ; **CE2** : 12h45/13h10
CM1 : 13h00/13h25 ; **CM2** : 13h20/13h55
 Depuis la rentrée scolaire les directrices du périscolaire rencontrent des difficultés au sujet de l'encadrement des enfants, sur le temps de la pause méridienne ainsi que sur le premier temps du soir. Ces difficultés viennent d'un fort problème de recrutement.
 Activités de la pause méridienne, en élémentaire : changement d'activité toutes les semaines (sports, arts plastiques, informatique, BCD et jeux de société). En maternelle : sports, arts plastiques, Lecture de contes (avec l'association « Lire et Faire Lire »), jeux de société pour les élèves non dormeurs.
 La durée du temps « Après la classe » ne permet pas toujours de mettre en place des activités qui répondent à des thématiques précises.

Travaux	Travaux prévus, en attente : <ul style="list-style-type: none"> • Piétonisation de la rue Jacquard : le début des travaux ne débutera pas avant le printemps 2023. • Ilot central : le budget alloué de 35 000€ concernera l'étanchéité. • Remplacement des ordinateurs dans les classes, durant l'été : de nombreux dysfonctionnements ont été constatés, en particulier en élémentaire, dont des problèmes liés à la connectique. Une intervention globale est prévue, pendant les vacances d'hiver pour y remédier.
Sécurité	Exercice incendie du 27/09/22: rien à signaler. L'évacuation du personnel et des élèves a été très rapide. Exercice attentat intrusion du 21/10/22 : Exercice globalement réussi. Cet exercice est présenté, comme un jeu, pour les élèves de l'école maternelle.
Présentation des plans de continuité pédagogique	Voir les annexes 1 et 2.
Communication : lien écoles/familles	Rappel de l'existence du blog de l'école. Sur ce blog se trouvent des informations sur les écoles maternelle et élémentaire dont des articles sur les actions de classe, des dates à retenir, des documents à télécharger, ...
Projet d'école	Voir l'annexe 3
Classes transplantées	Deux départs actés en classe transplantée, à ce jour : <ul style="list-style-type: none"> - Classes de CE1 E et Y à ... - Classes de CE1 C et CM2 N à Apinac, en juin Pour rappel, les classes transplantées s'effectuent sur la base du volontariat des enseignants.

Prochain conseil d'école : le mardi 7 mars 2023 de 18h à 20h

Lyon, le 18 novembre 2022

Les présidents,
E. Magnier & X. Poiret

PLAN DE CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE

Modalités en cas de confinement et travail à distance

Communication enseignant/famille : La communication aux familles se fait par messagerie électronique. Chaque enseignante dispose des adresses électroniques des parents. Une adresse électronique de classe est créée et leur est transmise. L'adresse personnelle des enseignantes n'est pas utilisée.

Au début du confinement, un message est envoyé aux parents par l'enseignante pour leur rappeler le déroulement du travail à distance et des modalités de communication. La communication entre enseignante et famille doit être raisonnablement limitée et se faire sur horaires ouvrables. En cas de difficulté de connexion d'une famille, un échange téléphonique peut être organisé.

Des classes virtuelles peuvent être ponctuellement organisées en petits groupes, avec accompagnement des parents. Cette possibilité pédagogique est laissée au libre choix des enseignantes. Dans ce cas, un planning sera organisé. L'adresse de connexion sera communiquée.

Pour les élèves en situation de handicap, des communications à distance sont organisées régulièrement par l'AESH. La communication a des objectifs différents en fonction des besoins des élèves. Des outils spécifiques peuvent être prêtés à la famille de l'élève en situation de handicap.

Instructions : La récupération du travail se fait par dépôt/retrait sur le site Cozydrive (espace de dépôt en ligne). Une adresse internet différente pour chaque classe est prévue. Celle-ci permet d'accéder à un dossier et de visualiser les instructions et liens pour le travail quotidien. Le travail nécessitant une impression est limité. Cette adresse est communiquée aux familles au début de confinement.

En cas d'impossibilité de connexion, des documents papier peuvent être retirés à l'école en joignant le directeur.

Temps de travail : Les activités déclinées par l'enseignante sont des propositions : attendu que, pour les élèves de maternelle, un accompagnement des parents est indispensable, ceux-ci pourront adapter les propositions de l'enseignante en fonction de leurs disponibilités, matériels et compétences.

Retours du travail des élèves :

En fonction des tâches prévues, un retour peut être demandé par les enseignantes : dans ce cas, il s'effectuera en utilisant l'adresse électronique de la classe. Des photos pourront être transmises par les parents et partagées, sous couvert de l'autorisation donnée par ceux-ci.

Retour des élèves en classe :

Suivant la durée du confinement, un bilan est organisé par l'enseignante sur les différentes tâches réalisées à distance. Il permet de mesurer les acquisitions et besoins apparus durant cette période.

Communication au sein de l'équipe pédagogique : des réunions de régulation ont lieu en présentiel ou en visioconférence, en fonction de l'étendue du confinement.

PLAN DE CONTINUITE PEDAGOGIQUE (élémentaire)

Modalités en cas de confinement et travail à distance

Répartition du travail des enseignants :

En cas de fermeture d'une classe ou de plusieurs classes, les enseignants gèrent l'ensemble de leur groupe classe. Ils prennent en compte les besoins des élèves : poursuite de la différenciation.

Communication enseignant/famille :

La communication aux familles se fait par messagerie électronique. Chaque enseignant dispose des adresses électroniques des parents. Une adresse électronique de classe est créée et leur est transmise. L'adresse personnelle des enseignants n'est pas utilisée.

Au début du confinement, un message est envoyé aux parents par l'enseignant pour leur rappeler le déroulement du travail à distance et des modalités de communication. La communication entre enseignant et famille doit être raisonnablement limitée et se faire sur horaires ouvrables. En cas de difficulté de connexion d'une famille, un échange téléphonique peut être organisé.

Des classes virtuelles (CNED) peuvent être ponctuellement organisées en petits groupes, avec accompagnement des parents. Cette possibilité pédagogique est laissée au libre choix des enseignants. Dans ce cas, un planning sera organisé. L'adresse de connexion sera communiquée.

Pour les élèves en situation de handicap, des communications à distance sont organisées par l'AESH. Des outils spécifiques peuvent être prêtés à la famille de l'élève en situation de handicap.

Instructions :

- Pour les familles des élèves, le travail demandé est récupéré sur le padlet de la classe ou bien sur leur adresse mail. Une adresse internet différente pour chaque classe est prévue. Le travail nécessitant une impression est limité : pour certaines classes, les élèves disposent de manuels.
- Pour les enseignants, en fonction des tâches prévues, un retour peut être demandé par les enseignants : dans ce cas, il s'effectuera en utilisant l'adresse électronique de la classe. Des photos pourront être transmises par les parents et partagées, sous couvert de l'autorisation donnée par ceux-ci.

En cas d'impossibilité de connexion, des documents papier peuvent être retirés à l'école en joignant le directeur.

Temps de travail :

Classes de CP & de CE1 : 6heures ; classes de CE2 : 8h ; classes de CM1 : 9h ; classes de CM2 : 10h. La durée est donnée à titre indicatif : elle peut fluctuer selon l'environnement et les besoins des élèves. Ces temps sont à répartir sur tous les jours de la semaine.

Retour des élèves en classe :

Suivant la durée du confinement, un bilan est organisé par l'enseignant sur les différentes tâches réalisées à distance. Il permet de mesurer les acquisitions et besoins apparus durant cette période.

Communication au sein de l'équipe pédagogique : des réunions de régulation ont lieu en présentiel ou en visioconférence, en fonction de l'étendue du confinement : 1 fois par semaine en cas de fermeture d'école, par exemple. Dans le cas d'une fermeture de classe, l'enseignant prend contact avec le directeur pour faire remonter les difficultés de communication avec les familles.

3. TABLEAU SYNTHETIQUE POUR LE DIAGNOSTIC

Circonscription : LYON 4/Caluire

Ecole : Groupe Scolaire Joseph Cornier

	Points saillants de l'état des lieux	Axes prioritaires retenus : au maximum 3	Objectifs de réussite associés à chacun de ces axes
Apprentissages en lien avec les programmes et le socle	Parcours maternelle (uniquement pour les maternelles)	-besoin de cohérence des pratiques dans le domaine mathématiques -nécessité de confronter les élèves aux problèmes mathématiques dès le plus jeune âge.	<p>Objectifs pour l'axe 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Améliorer les compétences en lien avec la résolution de problèmes mathématiques -Articuler les autres apprentissages mathématiques avec la résolution de problèmes <p>Objectifs pour l'axe 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Redéfinir les espaces de l'école dans les besoins et les usages -Clarifier l'utilisation des espaces avec l'équipe périscolaire -Faire participer les élèves à l'aménagement des espaces. -Réaménager un lieu d'accueil pour les parents -Réaménager un lieu d'exposition culturel et collaboratif -Améliorer le vivre ensemble dans des situations et des cadres variés. <p>Objectifs pour l'axe 3 :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Harmoniser les pratiques pédagogiques. -Renforcer la cohérence pédagogique entre le cycle 1 et le cycle 2. -Mettre en œuvre un outil commun de suivi des élèves pour tous les cycles. -Mettre en œuvre de véritables dispositifs de différenciation. -Anticiper et créer des protocoles d'aide aux EABEP
	Parcours de réussite scolaire (uniquement pour les élémentaires)	-nécessité de mettre les problèmes au cœur des apprentissages mathématiques : renforcer la notion de dévolution, les compétences en calcul et dans le domaine des nombres.	
	Parcours citoyen et éco-citoyen	-volonté forte de tous les acteurs d'aménager les lieux de l'école, en particulier les espaces naturels.	
	Parcours d'éducation artistique et culturelle	-besoin de partager un espace d'accueil pour exposer les travaux des élèves en favorisant les collaborations interclasses: Hall Expo	
	Parcours éducatif de santé		
Climat scolaire	-besoin d'un meilleur partage des lieux entre scolaire et périscolaire	Axe 2 : Amélioration du climat scolaire	
Relations aux familles	-réaménager un espace d'accueil pour donner à voir les travaux des élèves : Hall Expo	Axe 3 : Repérage et traitement des besoins des EABEP	
Gestion des parcours scolaires cohérence et continuité, inclusion des EABEP	-nécessité d'une lisibilité et d'une cohérence dans le traitement des besoins des EABEP -gestion de l'hétérogénéité.		